



Sommaire

La chronique du maire	4	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
Informations municipales	7	aussi bien les femmes que les hommes.
La bibliothèque	10	
La page communautaire	11	Ce bulletin d'informations est publié six
La rubrique informative	15	fois l'an par la Ville de Macamic.
Le calendrier des activités	17	
Pour nous rejoindre	20	

Mise en pages : Ginette Labbé

Correction : Victoire Bacon

**Un grand merci à tous nos
collaborateurs.**

Dépôt légal - Volume 9 no 1
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La forme masculine utilisée dans cette

La chronique du maire

Madame,
Monsieur,

En ce début d'année 2004, les membres du conseil municipal et le personnel se joignent à moi pour vous offrir nos meilleurs voeux de santé et de prospérité; puisse 2004 être une année à la hauteur de vos attentes!

L'édition du journal municipal qui suivra celle-ci sera sous une nouvelle forme, plus succincte, afin d'en diminuer les coûts de reproduction. Nous tenons à remercier sincèrement les membres du conseil municipal, Dianne Duchesne, Louis Dessureault et Rock Morin ainsi que nos collaboratrices, Victoire Bacon et Ginette Labbé pour le temps consacré à l'analyse et aux recommandations de ce dossier.

Je vous présente maintenant un résumé des principales décisions du conseil

municipal depuis la réunion du 22 septembre dernier.

Réunion du 22 septembre 2003

- ➔ Acceptation d'une dérogation mineure pour la propriété sise au 63, 4e Avenue Ouest à Macamic pour la construction d'un bâtiment secondaire détaché dont la superficie totale sera de 32 pieds carrés supérieure à la norme.
- ➔ Octroi d'une subvention au montant de 400 \$ au Comité des loisirs du secteur Colombourg pour la réalisation de l'activité du Bye Bye 2003, le 31 décembre.

Réunion du 14 octobre 2003

- ➔ Adoption du règlement No 03-030 relatif à la circulation des camions, des véhicules de transport

d'équipement et des véhicules outils.

- ➔ Appui à la municipalité d'Authier-Nord concernant le règlement de circulation des camions, etc.
- ➔ Appui au circuit touristique au nord de la Route 111.
- ➔ Demande à Radio-Nord Communication d'une couverture journalistique sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest.
- ➔ Recommandations de la Ville au comité de transport collectif rural en Abitibi-Ouest quant au système de transport et à sa structure organisationnelle.
- ➔ Appui au Conseil de la culture afin de demander à la ministre de la Culture et des Communications de surseoir à son intention de retirer son soutien aux services municipaux en matière de diffusion des arts de la scène et de

muséologie.

- ➔ Nomination de monsieur Richard Michaud au poste de contremaître par intérim à partir du 5 janvier 2004.
- ➔ Appui à la coalition Noranda concernant leurs démarches pour assurer l'avenir de la Fonderie Horne à Rouyn-Noranda.

Réunion du 27 octobre 2003

- ➔ Octroi du contrat d'huile à chauffage pour l'année 2004 au plus bas soumissionnaire, soit Produits Pétroliers Harricana au coût de 0,4890 \$ du litre (taxes en sus).
- ➔ Appui à la municipalité de Chazel concernant le règlement de circulation des camions, etc.

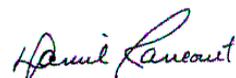
Réunion du 10 novembre 2003

- Adoption du rapport du maire.
- À partir de la réserve décret du secteur Colombourg, octroi d'une somme de 2 200 \$ aux organismes de ce secteur pour l'achat d'un photocopieur.
- Nomination de monsieur Yvan Verville en remplacement de monsieur Jean Gingras, membre démissionnaire, comme administrateur au sein du conseil d'administration du H.L.M.
- Adoption du règlement No 03-031 concernant la fermeture d'un tronçon de la 9e Avenue Ouest (section en arrière de l'église).
- La Ville présente ses félicitations aux membres du Club Lions de Macamic pour leurs 25 années d'implication au sein de la communauté.

adopté le 18 décembre dernier; il comporte des revenus et des dépenses équilibrés au montant de 2 143 026 \$ en baisse de 11 651 \$ par rapport à l'année 2003.

Les taxes demeurent inchangées sauf pour le secteur de l'ancienne paroisse où le décret de regroupement prévoyait une augmentation de 0,08 \$/100 \$ d'évaluation; pour le territoire de l'ancienne ville, la taxe d'égout est augmentée de 4 \$.

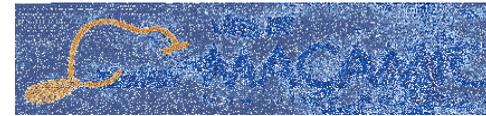
Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec notre personnel à l'hôtel de ville, c'est avec plaisir que nous répondrons à vos interrogations.



Recevez Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le budget 2004 de la municipalité a été

Daniel Rancourt



Maire

Informations municipales

Aux contribuables de la ville de Macamic

29, 4e Avenue Ouest, Macamic
parties des lots 26 et 27 du bloc 27
cadastre du village de Macamic
Propriétaire : M. André Trottier

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la ville de Macamic, que :

L'objet de la demande est le suivant :

Lors de son assemblée ordinaire du 23 février 2004, à 19 heures 30, le conseil municipal de la ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

Permettre le maintien de l'espace libre entre le bâtiment principal et le bâtiment secondaire détaché de +/- 1,4 mètre au lieu de 2,5 mètres tel que décrit à l'article 8.2.2 alinéa



b) du règlement d'urbanisme No 93-385 de la ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de l'assemblée du 23 février 2004, à 19 heures 30, au 1, 7e Avenue Ouest, Macamic.

Donné à Macamic, ce 23 janvier 2004.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Demande de soumission

Vente de propriété

La Bourgade (l'ancien presbytère de Colombourg)
 Secteur Colombourg
 707, Rang 2 et 3 Ouest
 Macamic (Québec) J0Z 2S0

La Ville de Macamic recevra des soumissions pour la vente de cette propriété; les personnes intéressées à soumissionner doivent déposer leur

soumission dans une enveloppe scellée portant la mention « Soumission Bourgade » au plus tard le 2 avril 2004, à 10 heures, heure locale, à l'adresse suivante :

Soumission Bourgade
 Ville de Macamic
 1, 7e Avenue Ouest
 Macamic (Québec) J0Z 2S0

Pour obtenir la description détaillée du bâtiment, vous devez contacter le personnel à l'hôtel de ville du lundi au vendredi, de 8 heures 30 à 16 heures.

L'ouverture des plis sera faite publiquement au même endroit et le même jour à 10 heures 15, heure locale.

La Ville de Macamic ne s'engage à retenir ni la plus haute, ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucuns frais de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Le 4 février 2004
Denis Bédard, directeur général

COMPTES DE TAXES
ÉCHÉANCES 2004

Le compte de taxes foncières municipales pour l'année 2004 est payable en trois versements pour les montants supérieurs à 300 \$; les échéances sont les suivantes :

- 1er versement : 1er mars 2004
- 2e versement : 1er mai 2004
- 3e versement : 1er juillet 2004

Pour acquitter votre compte de taxes, utilisez un des moyens suivants :

- Par la poste : Ville de Macamic, 1, 7e Avenue Ouest, Macamic, J0Z 2S0, en envoyant des chèques postdatés;
- Au comptoir de toute institution du Mouvement Desjardins au Québec, à la condition que le

coupon de paiement accompagne votre paiement;

- Au comptoir de l'hôtel de ville (service Interac disponible).

Si vous désirez un reçu, veuillez cocher sur le coupon de paiement à l'endroit désigné; votre chèque encaissé constitue également un reçu. Si vous demandez un reçu ou une copie de votre compte de taxes par la suite, des frais de 2 \$ seront applicables.

Pour les propriétés du secteur Colombourg, il n'y a aucune augmentation de taxes, tel que prévu au décret. Pour les propriétés de l'ancienne paroisse, la taxe foncière n'est majorée que de 0,08 \$ /100 \$ d'évaluation, **tel que prévu au décret de regroupement.**

Pour les propriétés de l'ancienne ville, seule la taxe d'égout est augmentée de 4 \$ afin de couvrir les coûts inhérents.

Nomination

Monsieur Denis Bédard, directeur général, est heureux d'annoncer la nomination de madame Linda Brière de Macamic au poste saisonnier de préposée aux espaces verts de la municipalité.

Relevant de la chef d'équipe, madame Pierrette Godbout, elle entrera en fonction en mai 2004. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre organisation et la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions et ce nouveau défi.

Source : Denis Bédard, directeur général
782-4604 poste 238



La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

➔ Harry Potter et l'Ordre du Phénix
J.K. Rowling
(Don Club Lions)

➔ Au premier coup de canon
Tome 1 : Jeanne
Tome 2 : Catherine
André Mathieu

➔ Je suis un bum de bonne famille

Secteur Colombourg

Jean-François Bertrand

- ➔ Le livre des inventions 2004
John D. Harris
- ➔ Pierre Péladeau cet inconnu
Bernard Bujold
- ➔ Je sais ce que tu penses
Lillian Glass
- ➔ Guide de l'auto 2004
Jacques Duval
(Don Club Lions)
- ➔ Le Québec et la guerre
Jean-Marie Fallu

Les gagnants du concours de la bibliothèque sont Jessica Boucher, un bon d'achat de 20 \$ à la Librairie du Nord et Nicole Fortin un ensemble de centre de table. Merci à nos nouveaux abonnés; n'oubliez pas, l'abonnement est maintenant gratuit. Nous avons deux exemplaires du livre Harry Potter 5; si vous désirez le réserver, vous devez être abonné.



MERCI au Club Lions de Macamic qui nous a fait un don de 500 \$ afin de nous permettre d'augmenter notre collection locale de volumes. Votre générosité est grandement appréciée.

Madame Diane Leroux est la gagnante du dictionnaire Larousse 2004, qui a été gracieusement offert par la Corporation de développement de Macamic.

La page communautaire



Brigade des pompiers volontaires de Macamic

Rapport annuel 2003

Au cours de l'année 2003, les pompiers sont sortis 19 fois pour des incendies, en plus d'une sortie pour désincarcération. Malgré ces 19 sorties, nous avons enregistré une période de 131 jours sans incendie sur notre territoire, en faisant ainsi la quatrième plus longue période au cours des 12 dernières années, la plus longue étant de 174 jours en 1992.

Ces sorties sont réparties comme suit :

Macamic	:	11
Authier	:	3
Authier-Nord	:	0
Chazel	:	3
Extérieur	:	2

Ces sorties sont classifiées comme suit :

Cheminée	:	5
Véhicule	:	3
Bâtiment	:	6
Herbe et forêt	:	4
Fausse alerte	:	1



Les pertes matérielles engendrées par ces incendies, sur notre territoire, se chiffrent à environ 70 000 \$.

En ce qui a trait à la formation, neuf pompiers ont totalisé 360 heures de formation.

Au cours de l'an 2003, un nouveau pompier a joint les rangs de la brigade, soit monsieur Dany Julien; par contre, trois pompiers ont dû quitter, soit messieurs Bertrand Guertin, David Bergeron et Frédéric Tremblay qui comptaient chacun trois ans d'ancienneté, ce qui porte actuellement le nombre de

pompiers à 19.

Au cours de l'automne, la brigade a changé son panneau de prévention placé près de la caserne, mettant ainsi en évidence le numéro d'urgence 911.

Au niveau de la prévention, les pompiers ont effectué la visite annuelle des résidences, écoles, commerces et institutions; à cela s'ajoutent leurs nombreuses présences lors d'événements spéciaux tels que l'Halloween, le Show & Shine, les cours de gardiens avertis, certaines messes et autres.

En ce qui concerne la prévention dans les écoles, les gagnants pour l'automne 2003 sont Samantha Breton-Paquette (Pavillon Tremblay, 5e année) et Marc-Antoine Genesse (Authier-Nord, 3e année). On peut voir leurs dessins sur un poster de prévention incendie que l'on retrouve dans les différents commerces, institutions et entreprises du secteur.

Roger Alain

Secrétaire-trésorier

Club de la Fraternité

Au nom du Club de la Fraternité de Macamic, je tiens à remercier tous les commerçants qui, chaque année, collaborent, par leur générosité, au bon fonctionnement du Club de la Fraternité.

Merci au Club Lions qui, chaque année, continue la guignolée et un grand merci à vous tous qui donnez généreusement afin que nos familles dans le besoin passent de belles fêtes.



Pauline Goulet
Club de la Fraternité

Les Filles d'Isabelle

Même un peu en retard, laissez-nous vous offrir nos meilleurs vœux de bonheur, santé, amour, paix et prospérité; que le Dieu de la crèche comble vos plus grands

désirs.

Nous, les Filles d'Isabelle, sommes toujours actives, je ne dirai pas très actives, mais bien là.

L'an 2003 fut une année formidable. Les réunions se tiennent toujours le deuxième mardi du mois à 19 heures 30 à la salle du presbytère; les mois de janvier, février et mars, les assemblées ont lieu à 13 heures 30, à cause de la neige et du froid.

Les membres sont attendus avec grand plaisir. Chaque réunion apporte ses informations, ses communications sur la vie paroissiale, ses documentations sur la vie des cercles, ses messages des autres membres ainsi que ceux de leur famille. La prière et l'étude couvrent notre belle soirée.

En septembre 2003, nous avons eu la formation du conseil. Les postes furent comblés par des membres dynamiques et décidés à accomplir dignement leur tâche.

Voici les noms de ces bénévoles :

M. le curé Réal Halde, aumônier
 Mme Rollande Alain, régente
 Mme Thérèse Lambert, vice-régente
 Mme Marie-Paule Bruneau, ex-régente
 Mme Yolande Alain, sec. arch.
 Mme Doris Labbé, sec.-trés.
 Mme Thérèse Labbé, sec. finan.
 Mme Madeleine St-Amand, chancelière
 Mme Madeleine Letendre, gardienne
 Mme Georgianne Bruneau, vérificatrice

Félicitations à toutes ces dames qui font un travail épatant. Nous vous invitons, Mesdames, à vous joindre à ce mouvement religieux et intéressant.

Pensée : La plus grande richesse ne vient pas des biens, mais bien du coeur.

Marie-Paule A.-Bruneau, ex-régente

Club de patinage artistique

Pour son 34e spectacle annuel, le Club de patinage artistique de Macamic est heureux de vous présenter Le Capitol

avec, en primeur, le Roi Lion, la Chasse-Galerie, Don Juan, Starmania et plusieurs autres numéros; un événement à ne pas manquer le samedi 20 mars à 19 heures 30 et le dimanche 21 mars à 14 heures. Billets en pré-vente auprès des patineurs et patineuses du club au coût de 4 \$ pour les étudiants et de 6 \$ pour les adultes; gratuit pour les 5 ans et moins.

Nous vous attendons en grand nombre.

Comité des Loisirs Secteur Colombourg

Les brunchs dansants ont recommencé le 18 janvier 2004; ils se tiennent le 3e dimanche de chaque mois. Prix à l'entrée : 7 \$ pour les adultes, 4 \$ pour les 5-12 ans et gratuit pour les enfants de 0-4 ans. Le brunch sera servi au Centre communautaire de Colombourg, de 10 heures 30 à midi; il y aura des prix de participation qui seront tirés pendant le brunch. Les paroissiens qui ne dansent pas peuvent venir aussi, c'est pour tout le

monde.

Il y aura un Carnaval le 13 mars 2004, à la salle municipale de Colombourg. Plusieurs activités seront au programme, soit de la musique, des jeux, un rallye, etc. Il y aura aussi un souper spaghetti. Voici les prix : souper et soirée : 10 \$, soirée seulement : 3 \$, souper seulement : 7 \$. Il y aura un service de bar. Prix de présence et prix de participation pour les différentes activités. Toute la population de Macamic et de Colombourg est invitée ainsi que celle des autres paroisses.

Pour information, vous pouvez communiquer avec les membres du Comité des Loisirs de Colombourg, Noëlla Royer au 333-4466, Mariette Labbé au 333-5203 et Jacques Bouffard au 333-4109.

Le Comité des Loisirs recherche des bénévoles qui pourraient venir les aider pour les différentes activités du Carnaval. Si vous avez quelques heures disponibles, donnez votre nom à Jacques Bouffard au

333-4109 ou à Noëlla Royer au 333-4466.

Rubrique informative

Subvention pour les améliorations éconergétiques

Le gouvernement du Canada offre actuellement une subvention aux propriétaires qui effectuent des améliorations éconergétiques après avoir obtenu des recommandations d'un conseiller ÉnerGuide pour les maisons.



Le montant de la subvention est en fonction de la différence entre les cotes ÉnerGuide pour les maisons avant et après les améliorations.

Aujourd'hui, 17 % de l'énergie consommée au Canada est utilisée dans

nos maisons. Chaque fois que nous avons recours à des combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz, nous produisons des émissions de gaz à effet de serre qui contribuent aux changements climatiques et sont néfastes à notre environnement.

Si vous vivez dans une maison construite il y a plus de 25 ans, vous pourriez réduire votre consommation d'énergie de 32 %, en moyenne. Si votre maison a 50 ans ou plus, les économies d'énergie pourraient s'élever à 38 %, en moyenne. Jusqu'à présent, plus de 60 000 propriétaires



s ont fait appel au service ÉnerGuide pour les maisons afin de les aider à cerner et à résoudre les problèmes de confort et à planifier les améliorations éconergétiques. Les données de RNCAN révèlent que si tous ces propriétaires entreprenaient les améliorations recommandées, ils pourraient réduire les émissions de gaz à effet de serre de leur maison de 2,2 tonnes par année et prendre les devants en ce qui a trait au défi d'une tonne, un défi lancé à tous les Canadiens de diminuer leurs émissions individuelles d'une tonne par année.

Afin d'être admissible à une subvention, vous devez avoir recours au service ÉnerGuide pour les maisons avant de commencer vos travaux et une fois tous les travaux terminés, sinon la plupart, vous devez demander à un conseiller d'effectuer une évaluation de suivi. Seuls les propriétaires d'une maison évaluée par le truchement du service ÉnerGuide pour les maisons sont admissibles aux subventions.

Pour obtenir des exemplaires des publications sur l'efficacité énergétique offertes gratuitement, veuillez vous adresser à :

Publications Éconergie
Office de l'efficacité énergétique
Ressources naturelles Canada
a/s S.N.S.J.

Ottawa (Ontario) K1A 1L3

Tél. : 1 800 387-2000 (sans frais)

995-2943 (région de la capitale nationale)

Télé. : (819) 779-2833

Site Web : oe.e.rncan.gc.ca/infosource
energuidepourlesmaisons.gc.ca

Élection du préfet

La Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest est heureuse d'annoncer qu'à son assemblée régulière du 21 janvier 2004 monsieur Daniel Rancourt a été réélu à la préfecture de la MRC pour un quatrième mandat de deux

ans.

Il sera assisté de monsieur Pierre Vachon, maire de Palmarolle, qui agira à titre de préfet suppléant. Le comité administratif comprend, outre monsieur Rancourt et monsieur Vachon, monsieur Normand Houde, maire de La Sarre, monsieur Alain Gagnon, maire d'Authier-Nord et monsieur Normand Beaupré, maire de Normétal.

La MRC d'Abitibi-Ouest se réjouit de l'élection de monsieur Rancourt, un homme de grande valeur, et elle l'appuiera dans la réalisation de son mandat.

Carole Dubois, agente de communication
MRC d'Abitibi-Ouest

Le calendrier des activités

Février 12 au 15 Tournoi Bantam La Sarre

	23	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30 (à confirmer)
	28	Souper et soirée de danse avec des invités dont monsieur Normand Gendron de la Pharmacie Jean Coutu au Club de l'Âge d'Or de Macamic
Mars	4 au 7	Festival Pré-Novice
	7	Soirée de danse au Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg à la salle communautaire à 19 heures 30
	8	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30
	12 au 14	Tournoi hockey social
	20-21	Spectacle de patinage artistique
	22	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30 (à confirmer)
	26 au 28	Championnats régionaux BB
	27	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic
Avril	4	Souper à la cabane à sucre à 17 heures 30 suivi de la soirée de danse au Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg à la salle communautaire à 19 heures 30

Danse en ligne le 1er samedi de chaque mois, à 20 heures, au Centre récréatif de Macamic, avec Louise et Jean-Guy Dupuis.

La Fabrique de Macamic vous invite à son **BINGO** au sous-sol de l'église tous les dimanches à 18 heures 45; 2 600 \$ en prix remis chaque semaine. À 20 heures 30, bingo en réseau. Entrée au choix : 18 faces pour 18 \$ ou 12 faces pour 15 \$. Bienvenue à tous!

Bingo tous les mardis à 18 h 45

Centre récréatif de Macamic - Gros lot 1 400 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Participez au bingo en réseau au Québec : gros lot variant entre 15 000 \$ et 25 000 \$; celui-ci a été gagné à plusieurs reprises dans notre salle.



Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Macamic

Le mercredi de 19 heures à 20 heures 30
un dimanche aux deux semaines de
10 heures 30 à 12 heures

Le mercredi de 14 heures à 16 heures
et de 19 heures à 21 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 8 avril 2004; **la date limite pour apporter vos textes est le 5 mars 2004**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 782-4283.

Pour nous rejoindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

	<u>Poste</u>
Monsieur Denis Bédard	Directeur général 238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe 223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe 227
Madame Lucette Bastien	Coord. aux associations sportives et de loisirs 230
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation 225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay 231
Bureau de l'animation en loisirs	233
Monsieur Renald Mélançon	Usine de filtration 240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître 224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction 221
Gare	244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay	237
Info-loisirs	Horaire des activités 2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout) 5
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation 787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)	9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**
 Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**
 Adresse électronique : **villemacamic@cablevision.qc.ca**

